

Monsieur François Bayrou
Mairie de Pau
Place Royale
64036 Pau cedex

Monsieur le maire,

Nous, Fédération Française des Motards en Colère des Pyrénées Atlantiques (FFMC 64), vous interpellons à propos des éléments de voiries installés avenue du Maréchal Leclerc à Pau pour « sécuriser » la piste cyclable et empêcher les autos d’empiéter sur cette piste.

Si ce dispositif pourrait sembler être efficace pour les autos, il représente néanmoins un danger réel pour les deux-roues (vélos, scooter, motos) qui viendraient à les heurter.

Nous vous demandons de procéder à leur remplacement par des délinéateurs routiers flexibles, dispositifs moins dangereux pour les usagers et bien plus visibles.

Nous constatons trop souvent que les aménagements réalisés mettent en danger la vie des usagers les plus vulnérables et souvent ne respectent pas les textes en vigueur ou les normes et recommandations existantes.

Nous vous rappelons que nous restons disponibles pour faciliter le travail de réflexion de vos équipes sur la prise en compte des deux-roues dans les travaux d’infrastructure et d’aménagement de la voirie.

Nous avons déjà fait part de notre point de vue à monsieur Caperan lors d’une entrevue le 21 février 2020 (nous comptions sur la venue de monsieur Binder mais il n’était pas présent), et sur la nécessité d’organiser une concertation avec la FFMC avant les travaux d’aménagement impactant les deux-roues motorisés.

Malheureusement, nous ne pouvons que constater que les promesses faites ne sont pas respectées, ce que nous regrettons vivement en qualité de citoyens.

Nous vous demandons, monsieur le Maire, de nous recevoir dans les meilleurs délais, avec les personnes chargées de ces infrastructures, pour trouver une solution pérenne à ce problème récurrent.

Dans l’attente de votre réponse rapide, veuillez accepter, Monsieur le Maire, l’expression de nos sentiments les meilleurs.

Le bureau de la FFMC 64